



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 29 mars 2019
(OR. en)

Dossier interinstitutionnel:
2017/0225(COD)

7882/19
ADD 1

CODEC 791
CYBER 107
TELECOM 146
COPEN 131
COPS 98
COSI 58
CSC 114
CSCI 51
IND 105
JAI 333
JAIEX 50
POLMIL 34
RELEX 305

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Projet de RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relatif à l'ENISA (Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité) et à la certification des technologies de l'information et des communications en matière de cybersécurité et abrogeant le règlement (UE) n° 526/2013 (règlement sur la cybersécurité) (première lecture) - Adoption de l'acte législatif - Déclaration

Déclaration du Royaume-Uni

Le Royaume-Uni tient à faire état de son soutien au règlement relatif à l'ENISA, Agence de l'UE pour la cybersécurité, et abrogeant le règlement (UE) n° 526/2013, et relatif à la certification des technologies de l'information et des communications en matière de cybersécurité. Le Royaume-Uni est déterminé à promouvoir la sécurité et la stabilité dans le cyberspace au moyen d'une coopération internationale renforcée.

Le Royaume-Uni souhaite néanmoins faire acter qu'il ne reconnaît pas les termes "noyau public" (de l'internet ouvert) visés à l'article 5, paragraphe 3, et au considérant 23. L'internet étant un réseau de réseaux, le Royaume-Uni considère qu'il n'a pas de "noyau". Le Royaume-Uni estime que ces termes pourraient être utilisés pour promouvoir la fragmentation de l'internet, ce qui porterait préjudice aux positions prises par l'UE et les États membres, qui cherchent à éviter une telle fragmentation. Le terme "public" peut être interprété comme renvoyant à une responsabilité des pouvoirs publics dans le domaine de l'internet, ce qui va à l'encontre du modèle multipartenaire de gouvernance de l'internet que l'UE et ses États membres soutiennent. Le Royaume-Uni estime qu'il est nécessaire de poursuivre les discussions pour définir la manière de désigner les fonctions essentielles qui sous-tendent le fonctionnement normal de l'internet.

Le Royaume-Uni continue de croire que l'approche associant de multiples acteurs constitue le meilleur moyen de gérer la complexité de la gouvernance de l'internet, et il continuera de s'efforcer à œuvrer avec ses partenaires internationaux pour préserver l'avenir à long terme d'un cyberspace gratuit, ouvert, pacifique et sûr.
